

## COMPTE-RENDU

Plus de 250 personnes ont participé aux 2<sup>èmes</sup> rencontres nationales des collectivités locales autour de l'ESS le 26 juin dernier à l'Assemblée nationale. Organiser chaque année un moment fort de visibilité et de réflexion sur l'ESS est l'un des engagements inscrits dans la déclaration commune des réseaux de collectivités locales, signée par l'ADF, AdCF, l'AMGVF, l'AMF, l'AMRF, l'ARF, et le RTES. Élus et techniciens de collectivités, acteurs de l'ESS, représentants de l'Etat, parlementaires, ont assisté à cette journée riche en témoignages, en réflexions et en échanges. En attendant les actes complets, voici quelques retours écrits sur ces rencontres.

### Ouverture par les réseaux

*“Ces rencontres sont des moments forts de visibilité, de réflexions sur les politiques de l'ESS, politiques que nous impulsions avec force et conviction”,* introduit **Christiane Bouchart**, présidente du RTES. L'ESS irrigue la plupart des politiques publiques et ses modes de faire trouvent leurs déclinaisons dans toutes les compétences des collectivités : petite enfance, transport, culture, innovation, recherche... La mise en place de la politique nationale sur l'ESS, illustrée par la loi cadre, est un signe du changement d'échelle possible. Les collectivités ont un rôle décisif et une forte responsabilité dans le développement de l'ESS. *“Il faut que nous soyons en capacité de mutualiser, de coopérer, comme nous le demandons aux acteurs de nos territoires.”*

*“Nous avons ensemble un vrai challenge à relever”,* constate **Marie-Guite Dufay**, présidente de la commission ESS de l'ARF. *“Celui de la construction d'une économie de l'après-crise fondée sur un système de partage et de coopération et mis par un souci de mettre l'homme au cœur des projets.”* Les projets doivent s'appuyer sur une collaboration entre acteurs de l'ESS, avec des acteurs de la recherche, de l'économie classique, avec notamment les pôles territoriaux de coopération économique. Ces futurs pôles sont une déclinaison des pôles de compétitivité pour l'ESS. Les collectivités ont déjà l'habitude de travailler ensemble au sein de ces pôles de compétitivité, il faut aujourd'hui *“accélérer la mue”*. *“Pour l'avenir de nos territoires, il nous faut jouer le tiercé gagnant : ville (pour la proximité et la connaissance des besoins), département (pour sa responsabilité sociale) et région (qui par sa compétence économique peut avoir une ingénierie financière utile pour les acteurs de l'ESS.) Tiercé gagnant aux côtés de l'Etat.”*

*“Nous ne serons jamais assez nombreux pour nous occuper de l'ESS, quelles que soient les collectivités et les territoires, souligne **Claudy Lebreton**, président de l'ADF. (...) Beaucoup de nos concitoyens qui n'ont plus confiance en la politique pourraient retrouver confiance dans nos capacités collectives à faire ensemble face aux défis auxquels nous sommes confrontés. (...) Plutôt que de penser global pour agir local, pensons aussi local pour agir global.”*

*“Si l'ESS représente environ 10% de l'emploi salarié en France, elle ne représente pas 10% des budgets dans les communes”,* précise **Christine RATZEL-TOGO**, représentante de l'association des Maires des grandes villes de France.

*“Il faut que nous admettions, nous élus, que nous ne sommes plus les seuls détenteurs de l'intérêt général”,* constate **Jean Girardon**, président du groupe de travail développement économique de l'AMF. *“Et qu'il y a dans les territoires des femmes et des hommes qui recensent l'apparition de nouveaux besoins, avant même les élus, et qui veulent oeuvrer pour le bien de tous. La décentralisation n'est pas un gadget. Aujourd'hui, le lien entre les habitants et le territoire sur lequel ils vivent est essentiel. Et l'ESS permet de rendre compte de ce lien fort. (...) Dans ce monde qui évolue très vite, nous devons nous adapter. Les réseaux de l'ESS nous y aident grandement.”*

## Loi ESS : rappel des points forts

Après cette ouverture, **Benoit Hamon**, retenu à l'Assemblée par l'examen de la loi sur la consommation, a tenu à rappeler à travers une vidéo les grands points de la loi sur l'ESS :

- la volonté de co-construire le développement de l'économie sociale et solidaire, avec les territoires et les acteurs,
- la reconnaissance des PTCE ; un appel à projet commun avec le ministère de l'égalité des territoires et le ministère du redressement productif sera lancé mi-juillet pour soutenir les pôles existants et favoriser l'émergence de nouveaux.
- la reconnaissance des Chambres régionales de l'ESS comme incubateurs et accompagnateurs à la structuration de l'ESS sur les territoires,
- le renforcement du rôle des régions (notamment à travers les schémas régionaux de développement économique), qui, sans être chefs de file, joueront un rôle décisif aux côtés des conseils généraux, collectivités et communes.

**Jérôme Saddier**, Chef de cabinet et conseiller spécial du ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire, a pu répondre aux nombreuses questions des participants. Il s'est dit confiant dans la lecture actuelle par le Conseil d'Etat, il a rappelé l'importance d'avoir pour la 1ère fois une définition légale de la subvention, même si le projet ne pourra pas clarifier les questions de SIG. Concernant le financement, bpifrance présentera le 2 juillet les modalités d'utilisation de sa ligne de 500 millions d'euros au profit de l'ESS.

## Introduction : ESS et coopération territoriale

Avant d'entrer dans le vif du sujet avec les témoignages des tables rondes, **Danièle Demoustier**, socio-économiste à l'IEP de Grenoble, a posé le cadrage de réflexion de l'ancrage et la coopération territoriale de l'économie sociale et solidaire. Rappelant que l'ESS héritait à la fois de chaque matrice territoriale mais aussi de sa propre histoire, elle a insisté sur l'importance pour les territoires d'avoir une vision transversale de l'ESS. *“Elle doit se penser, se voir et agir comme un acteur collectif du territoire qui participe à la définition de son projet de développement.”* Elle a ensuite présenté le contexte de développement de l'ESS ces 30 dernières années, et dressé le panorama des modes de collaboration existants (mise en réseau, mutualisation des moyens, coopération).

*“La coopération territoriale impose une transformation des politiques des collectivités publiques. Cette innovation institutionnelle passe par un décloisonnement des services, une coopération entre collectivités et l'association des acteurs dans la co-construction des politiques publiques.”*

## Table ronde 1 : L'ESS, une réponse aux besoins des populations et des territoires

### Ungersheim

La commune d'Ungersheim, 2000 habitants, s'intègre dans une démarche de transition énergétique : son Maire, **Jean-Claude Mensch**, et l'équipe municipale visent une autonomie énergétique et alimentaire. *“Une politique qui est aujourd'hui globalement acceptée par les habitants, explique le Maire. Il n'y a pas d'opposition virulente aux projets.”*

8 ha de terrain ont ainsi été rachetés à un céréalier et mis à disposition d'une association d'insertion (Jardin de cocagne). Les 30 employés de l'exploitation maraîchère fournissent chaque semaine 250 paniers de légumes aux habitants et fourniront, à moyen terme, la restauration scolaire et collective. Naturellement, dans la suite de cette démarche, une filière “de la graine à l'assiette” a été créée. L'objectif : fonctionner intégralement en circuits courts (production, distribution, transformation, restauration) et créer entre 5 et 10 emplois supplémentaires.

Mais les difficultés sont nombreuses. Difficultés administratives et juridiques pour pérenniser les actions, mais aussi difficultés d'investissements et de mobilisation de fonds. *“Dans les actions que nous développons, nous accompagnons les projets, nous ne sommes pas les financeurs,”* explique le Maire. *“Nous avons par exemple accompagné l'implantation d'une centrale photovoltaïque mais il était impossible pour la commune de supporter les 17 millions d'euros d'investissement.”* Même topo pour la filiale “de la graine à l'assiette”.

Pour pérenniser cette dynamique “au-delà des aléas électoraux”, l'équipe municipale souhaite aujourd'hui créer une SCIC. *“Nos relais actuels sont des acteurs de l'ESS, entreprises, associations, personnes issues de la société civile... conclut le Maire. Mais très peu d'élus.”*

### Saint-Etienne

Saint-Etienne a un passé industriel important mais aussi une histoire basée sur la solidarité (lieu de naissance des mutuelles et de la première bourse du travail sur le dialogue social). Cet état d'esprit coopératif n'avait jamais été mis en avant, ni intégré les politiques publiques. *“L'une des raisons étant la vision de l'ESS, considérée comme une économie “pour les pauvres” et pas comme une économie à part entière”,* explique **Marie-Odile Sasso**, adjointe à Saint-Etienne métropole.

En 2008, la région impose, dans son contrat plan avec l'Agglomération, une ligne sur l'ESS. Sous cette impulsion, Saint-Etienne monte un projet autour du Design : il devient le marqueur sur lequel s'appuie le développement économique du territoire. La ville devient “ville créative design” dans le réseau des villes de l'Unesco. *“Le modèle de l'ESS était le modèle adapté à notre territoire”,* constate l'adjointe. *“Le fil conducteur étant de co-construire avec les usagers : le thème de la dernière biennale du Design était par exemple l'empathie et le travail sur les usages.”*

En continuité, l'Agglomération est en train de co-construire un quartier créatif en partenariat avec des structures de l'ESS. Ce lieu, imaginé en lien avec son environnement proche (Université, Cité du design, écoles...) sera dédié à l'accompagnement des projets et à leur valorisation (Avec notamment OpenScop et le PTCE culture et Développement).

Deuxième exemple : le design d'insertion. Saint-Etienne a travaillé avec des entreprises d'insertion, qui, accompagnées par des designer, ont fabriqué des “cabanes” insolites pour la collectivité. L'idée étant de montrer l'exemple et de faire en sorte que les collectivités fassent, elles aussi, appel à ces structures. Mais la difficulté réside dans les marchés publics et les appels d'offres. *“On a beau mettre dans les marchés des communes des clauses d'insertion, les entreprises répondent correctement à ces clauses, mais leurs coûts sont toujours trop élevés pour les collectivités.”* Saint-Etienne a ainsi créé une cellule marché public avec la Maison de l'emploi pour travailler avec les collectivités à l'intégration de clause sociale et environnementale dans leurs appels d'offres. *“Les collectivités ont toujours peur d'être dans l'irrégularité. C'est un travail très long, mais on y arrive.”* Côté candidats, l'Agglomération accompagne les acteurs de l'ESS à la professionnalisation de leur réponses et a créé une centrale de marché solidaire pour qu'ils puissent répondre collectivement aux appels d'offres.

## Meurthe-et-Moselle

“Qu'appelle-t-on territoires ? Généralement, les territoires sont liés aux statuts des collectivités locales (Région, département, communes...), ”démarre Michel Dinet, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle. “Dans notre département, les territoires sont les espaces à géométrie variable dans lesquels les acteurs s'organisent progressivement pour faire projet ensemble. Une harmonie se crée entre une identification sur un projet commun et un espace pour le construire ; c'est cela que nous appelons “territoire””. Sur ces bases, le conseil général met en place progressivement le développement d'une économie solidaire. Lentement, car il faut “bouger très fort les cultures” et prendre racine. Pas de politique éphémère liée à une opportunité mais une véritable croyance en une politique d'intérêt général et sociétal. “J'ai l'impression que la politique actuelle menée par le gouvernement est un assortiment de tuyaux qu'on met l'un à côté de l'autre sans faire de liens entre eux,” poursuit le Président. “Loi ESS, charte sur les partenariats entre État/collectivités et associations, emplois d'avenir, politique de la ville, ... Alors que toutes ces mesures devraient faire partie d'un ensemble mobilisateur et porté comme tel pour la société.”

Pour Michel Dinet, les difficultés rencontrées dans la mise en place de ces politiques résident dans les élus eux-mêmes. À la fois dans la conception du rôle d'élu (qui imagine qu'il suffit de voter une politique pour que les choses bougent sur le terrain), mais aussi dans la conception du rôle des acteurs pour lesquels l'intention et la mise en oeuvre d'une transversalité est un combat permanent. “On essaie pour l'instant de bouger nos propres cultures. Pour mettre les mêmes mots sur les mêmes choses, sur les mêmes actes. Pour qu'on soit partenaire des acteurs locaux et pas donneurs de leçon de notre siège départemental.”

Pour contribuer à ce dialogue et cette communication entre acteurs, le conseil général a notamment mis en place des “p'tits déjs de l'ESS”. Ces derniers accueillent des habitants de tous horizons, de toutes origines, dans le but d'échanger ensemble expériences, idées et envies. Dans la lignée de ces rencontres, le département travaille à la mise en place de comptoirs de l'ESS où l'on “pourrait s'accouder au territoire pour prendre un café”. Ces comptoirs seront portés par les dynamiques locales.

“La région et le département ont été marqués par l'industrie et par une histoire de résistance qui ont amené une capacité de mutualisation et de coopération”, rappelle le Président. “On peut remobiliser ces capacités aujourd'hui, si on n'entre pas dans une course à la compétitivité pour rendre plus performant le secteur de l'ESS.” Et d'ajouter : “Je dis aux élus : ne vous comportez pas en clientéliste en cherchant à tout prix des retombées pour votre territoire. Jouez un rôle de participant humble et volontaire à l'animation de votre territoire pour que les gens aient envie de faire projet ensemble. On a besoin d'un Etat fort, de collectivités respectées et qu'on ouvre des espaces pour que les gens puissent agir et construire ensemble.”

## Regards d'acteurs

### Nadia Bellaoui, présidente de la CPC

“La co-construction des acteurs au plus près des territoires ne se décrète pas et ne va pas de soi par une proximité culturelle, elle s'organise”. Au sein de l'ESS, le modèle associatif français du XXI ème siècle doit se construire avec de nouveaux modes de coopération et de mise en débat. Plusieurs sujets méritent de continuer à être creusés :

- activités économiques et non économiques,
- le développement des clauses sociales et environnementales,
- la mise en place de fonds territoriaux de l'innovation sociale et le soutien à la recherche,

Pour réussir la coopération, nécessaire, entre secteur associatif et pouvoir publics, il faut soutenir la structuration du secteur associatif de manière autonome.

### François Bernard, administrateur du Mouvement de l'économie solidaire

Le MES représente la place des citoyens dans les questions économiques, à la fois sur les questions de consommation (commerce équitable), les questions agricoles (Amap), l'économie de proximité dans les quartiers populaires (régie de quartier) ou la question de la culture (UFISC). Pour le mouvement, l'économie solidaire a l'ambition de tenter de mettre en forme cette question de la fraternité économique. “Le MES n'a aucune subvention de l'Etat pour accompagner ceux qui aident, comme beaucoup de mouvements en difficultés, à échelle territoriale ou nationale. C'est l'une des déceptions de la loi, comme la non présence de la question environnementale et de la parité dans les clauses publiques.” Le MES souhaite également que le haut conseil de l'ESS soit décliné sur les territoires, afin que les acteurs associatifs puissent être en rencontre permanente avec les élus locaux.

## Echanges avec la salle

### > Les critères d'évaluation et indicateurs

- Sur l'introduction de critères d'évaluation sur le vivre ensemble (pour sortir des critères quantitatifs), il paraît important de réfléchir avec les réseaux et d'entamer un travail collaboratif.
- Comment évaluer les coûts induits non mesurés et mesurer la création de richesse des différents projets présentés ?
- Comment peut-on introduire d'autres types d'indicateurs ? (exemple de l'Ille et Vilaine)

### > Les jeunes et l'ESS

- Le secteur de l'ESS est souvent méconnu des jeunes ; ils n'ont pas la moindre idée de ce que peut recouvrir le secteur en terme de développement local et économique.
  - Comment sont impliqués les jeunes dans la construction des politiques ESS ?
- 
- L'innovation institutionnelle est encore un champ à explorer. Comment s'y prendre ?
  - Exemple du Languedoc Roussillon

## Table ronde 2 : L'ESS, (re)localisation d'activités et création d'emplois

### Juratri

Juratri existe depuis 20 ans et est en Scop depuis 2007. En 2008, l'entreprise se lance dans le démantèlement des déchets électriques et électroniques. Dès le début, elle s'est positionnée auprès de ses concurrents, des chambres consulaires et des collectivités locales comme un acteur à part entière de l'économie locale, et pas uniquement comme un acteur de l'ESS. *“Notre premier objet est de créer de l'emploi”*, explique **Pierre Grosset**, directeur de Juratri. *“On a investit, on s'est développé, mais on a gardé notre état d'esprit : on ne se pose pas la question de ce qu'on va gagner mais du nombre d'emplois que nous allons créer.”* Au fil des ans, Juratri est reconnu. Aujourd'hui, l'entreprise traite 7000 tonnes de déchets par an et vient d'acquérir une friche industrielle pour développer son activité. *“Même si on peut regretter que le financement des entreprises d'insertion, et de l'IAE en général, ne soit pas au juste prix. L'aide est la même depuis 2001. Sur un CA de 6 800 000 euros, on a 700 000 euros de l'Etat.”* La recherche de financement prend beaucoup de temps, sans compter le délai du versement effectif des sommes. *“Il ne faut pas que la bpi nous refasse une usine à gaz en terme de financements... On passe déjà beaucoup de temps sur les dossiers. Il faut simplifier les choses ou qu'on puisse compter sur un accompagnement administratif.”*

### Midi-Pyrénées

L'ESS a aujourd'hui fait ses preuves en termes économiques (innovations technologiques, sociales, économiques...), en terme de création d'emplois (notamment en période de crise) et surtout en terme de capacité à structurer le paysage économique territorial.

*“En tant qu'élu, il faut aujourd'hui se poser la question de l'équité dans le soutien que nous portons à l'économie conventionnelle et à l'ESS”*, souligne **Marie-Christine Pons**, présidente de la commission ESS de la région Midi-Pyrénées. *“Je ne vois pas pourquoi on n'aurait pas les mêmes démarches avec les entreprises de l'ESS qu'avec les entreprises classiques. On prend des risques dans les deux cas. Même si investir dans les entreprises de l'ESS est la garantie d'une “non-délocalisation” et d'une “non-revente” d'entreprise”*. Pour Marie-Christine Pons, il ne faut pas être plus sévère avec les entreprises de l'ESS qu'avec les autres. Et ce choix relève de la posture des élus.

Les structures d'accompagnement, qui aident à la création, au développement et à la pérennisation des entreprises, doivent également être sensibilisées à l'ESS : elles doivent connaître et ne pas avoir peur des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire. *“Nous avons un rôle, en tant qu'élus, c'est de communiquer sur ces projets. Sur ceux en lesquels nous croyons.”* Pour soutenir la reprise des TPE/PME, la Région Midi-Pyrénées a ainsi aménagé, dans le cadre du SRDE, des lignes complémentaires sur la reprise d'entreprises par les salariés. *“Sur les 14 millions, nous avons ramené 4 millions d'euros pour créer cet outil financier dédié.”* De la même façon, le conseil régional a intégré les têtes de réseaux des accompagnateurs “ESS” à sa structure de concertation de l'économie “classique”. Le conseil régional a enfin développé une ingénierie à l'accompagnement de projets collectifs, afin de favoriser la naissance d'entreprises et de projets partagés.

### Ille-et-Vilaine

La première décision prise par le conseil général d'Ille-et-Vilaine fut d'ouvrir les dispositifs économiques aux acteurs de l'ESS, qui, jusque là, en étaient exclus. Ensuite, pour avoir une vision globale de l'ESS sur le département, le conseil général a travaillé avec la CRESS et l'INSEE à la construction d'un observatoire de l'économie sociale et solidaire. *“Pour compléter cette approche quantitative, nous avons pris notre bâton de pèlerin et rencontré les acteurs des 7 Pays de l'Ille et Vilaine, explique **Jean-Yves Praud**, vice président du conseil général d'Ille et Vilaine. “Nous avons ensuite créé un comité consultatif de l'ESS pour avoir une vision prospective des besoins sur notre territoire et avoir un regard critique sur les politiques menées par le conseil général.”* Côté évaluation, des indicateurs alternatifs ont été mis en place. Ces opérations ponctuelles entrent dans une démarche plus globale. Pour rendre plus visible ce que pouvait être l'ESS, une maison de l'économie sociale et solidaire et des pépinières d'entreprises ont vu le jour. Pour rendre plus performante l'organisation territoriale, sept pôles de développement de l'ESS ont été créés, avec pour objectif de mutualiser les moyens et les ressources entre acteurs d'un même territoire. Pour rendre l'ESS plus affirmatif sur les valeurs qu'elle porte, un Bipess (le baromètre des indicateurs de performance de l'ESS) a été co-construit avec la CRESS et le collège coopératif. L'ensemble des actions ayant fait l'objet d'actions de communication régulières. *“Pour permettre de mieux utiliser les clauses sociales dans les marchés publics, un service a été créé au département pour accompagner les acteurs de l'ESS, parfois démunis face aux contraintes de ces marchés.”*

Le conseil général va également mettre en place, en septembre, une monnaie complémentaire pour favoriser les achats de proximité et respectant les entreprises porteuses de valeurs de l'ESS. *“Un point important : l'ensemble des actions n'a évidemment pas été réalisé seul. Depuis le démarrage, nous travaillons avec le conseil régional et les collectivités locales concernées. Mais aussi avec les acteurs du département, la CRESS, le comité consultatif... Si les cartes étaient demain redistribuées de façon différente, ça ne changerait rien à l'intelligence entre les différentes collectivités.”*

### Regards d'acteurs

**Jean-Louis Cabrespines**, président du CNCRESS.

3 points importants retenus :

- La valeur de l'ESS dans les territoires : les entreprises sont des acteurs économiques porteurs de développement local
- Les difficultés récurrentes de l'ESS : l'obtention des financements, la durée de cette obtention, l'obligation d'avoir de la trésorerie... (Avec l'idée de créer des fonds de capitalisation). *“D'autant plus que je remarque souvent que les entreprises de l'économie traditionnelle ont plus de soutien que les entreprises de l'ESS.”*
- La visibilité de l'ESS

*“Marie-Christine Pons disait “L'ESS a fait la preuve de sa capacité de structuration, maintenant il faut trouver la parité de traitement entre économie conventionnelle et ESS”*. C'est ce sur quoi il faut continuer à travailler.”

## François De Witt, ancien président de Finansol

L'ESS doit se donner un second souffle, qui peut être donné par la loi sur l'ESS. En 6 ans, le montant de l'épargne a été multiplié par 4 et le montant du financement solidaire a été multiplié par 5.

Deux éléments fondamentaux doivent être réfléchis aujourd'hui pour l'ESS :

- les capitaux (de nombreux outils de financements sont possibles (titres associatifs,...)
- les entrepreneurs (et leur accompagnement)

Les collectivités locales ont un rôle d'accompagnement, d'incubation, de formation et d'informations sur les outils. "Mais je suis plus réservé sur le financement direct des collectivités. Pour moi, ce n'est pas leur rôle."

## Echanges avec la salle

### > LES SCIC

• La SCIC est un outil riche, qui revisite la gestion des services publics, et les relations entre acteurs et collectivités sur un territoire: Pour **Jean-Philippe Magnen**, élu à Nantes Métropole et vice-président de la région Pays de la Loire, "Ce sont en quelque sorte des sociétés coopératives d'économie mixte, avec une gestion participative complètement différente des sociétés publiques locales. La gestion de l'eau, des déchets, pourrait tout à fait être prise en charge par des sociétés de type SCIC. Rien ne l'empêche, sauf peut-être la culture en France des collectivités."

• Témoignage de **Nathalie Mondge-Rodriguez**, élue de Roannais Agglomération, collectivité coopératrice dans une SCIC de traitement des déchets.

### > L'ESS & l'emploi

• "On s'interroge insuffisamment sur les questions de changement du travail", questionne **Annie Berger**, élue à Caen. Si les collectivités soutiennent les entreprises de l'ESS, il faut qu'elles se posent aujourd'hui les questions de la qualité du travail et l'importance de remettre la démocratie dans l'emploi et dans l'entreprise.

• Il faut s'interroger sur nos pratiques d'élus vis à vis des entreprises de l'ESS (sélection au moins disant, pression dans les délais...)

### > L'IAE

• Les structures de l'IAE se retrouvent souvent dans des niches non couvertes par le secteur marchand, et donc en partie financées par le secteur public, mais elles sont souvent "coincées" dans leur développement. Le passage entre innovation et activité pérenne se fait difficilement. Quel rôle les collectivités peuvent-elles jouer dans ce passage ?

- Réponse de Juratri (Extrait "Tous nos salariés sont salariés, et pas "salariés" en insertion. Si on veut pérenniser les emplois, on les passe en CDI et on forme nos salariés. Après, ce qui coûte cher dans la formation, ce ne sont pas les frais pédagogiques mais le coût du remplacement du salarié pendant sa formation.")

### > ESS et économie conventionnelle.

• La loi ouvre aujourd'hui la possibilité à une entreprise hors mutuelle, association ou fondation d'entrer dans le champ de l'ESS. Comment se dorer de principes d'action publique pour trier des structures porteuses d'un projet d'intérêt général, de démocratie économique, d'ancrage dans les territoires de celles qui considèrent l'ESS comme une opportunité de se saisir de besoins non couverts, mais dans un projet capitaliste ?

## Regard de Claude Alphandéry

"Il me revient une phrase d'une lettre de Courbet à Victor Hugo. Il revenait de Paris, en commune dans les années 70 et écrivait "J'ai vu ces parisiens, ils devenus beaux parce qu'ils sont engagés dans une cause juste. Je trouve que vous êtes engagés dans une cause juste.", démarre **Claude Alphandéry**, président du Labo de l'ESS. Pour lui, le RTES a franchi plusieurs seuils ces derniers temps. À la fois par le nombre et la diversité des collectivités adhérentes, mais aussi par la maturité du réseau. Il y a dix ans, les premiers élus à l'ESS étaient très isolés. Aujourd'hui, ils se rassemblent (ex. commission ESS à l'ARF) et le regard des élus sur l'ESS a changé. L'ensemble du paysage s'est construit (des initiatives ont évolué, les CRESS jouent un rôle important...). "Il faut aujourd'hui être patient et en même temps extrêmement résolu, on ne sortira pas de cette crise par la croissance "classique". Le modèle actuel est enfermé dans sa rentabilité et dans sa recherche de profit démesuré." Si les acteurs de l'ESS ont réussi à faire leurs preuves, c'est qu'ils savent aussi ce que signifie gérer une entreprise, recruter, embaucher, se développer. Mais ce développement ne peut pas se faire sans les élus. "J'ai souvent entendu des représentants de Bercy, de la Bpi, s'interroger "y'a-t-il suffisamment de projets ?" En donnant comme preuve les 100 millions du PIA qui ont eu des difficultés à être dépensés." De nombreux projets ne se concrétisent pas et de nombreux porteurs de projets subissent une grande solitude. Et les élus peuvent rompre cette solitude, par l'accompagnement. Un accompagnement indispensable mais qui demande aussi des moyens humains et financiers importants. "On ne doit pas faire d'investissement sans avoir d'accompagnement. Un accompagnement avant, pendant et après." Le président du Labo lance aussi un message à la Bpi, rappelant l'importance de l'accompagnement réalisé par les PTCE, reconnus dans l'article 7 de la future loi et des moyens financiers qui leur seront assignés.

Le RTES, en regroupant tous les niveaux de compétence et les bords politiques, est un mouvement indispensable, comme l'est le mouvement global de l'ESS. L'ESS n'est pas une économie de réparation regroupant des initiatives ponctuelles ; elle doit être reconnue comme un mouvement général qui permette de transformer les modes de production, d'échanges et de vie. "Et je ne suis pas sûre que l'opinion en soit pleinement convaincue. Le changement d'échelle ne se fera pas si l'opinion ne croit pas qu'une sortie par le haut de cette crise soit possible. (...) Le capital financier n'a pas que l'argent et le pouvoir, il a aussi une imprégnation idéologique fabuleuse. Aujourd'hui, les gens ont du mal à imaginer un autre système que celui dans lequel nous vivons. Cette journée apporte des moyens de réponses. Même s'il faut encore faire un bon bout de chemin pour y arriver. J'espère encore avoir le temps de voir le triomphe de ces idées."

## Conclusion par les réseaux organisateurs

**Jean Girardon**, Président du groupe de travail développement économique de l'AMF

*“Le développement de l'ESS se fera dans et par les territoires. C'est à partir de la convivialité (les gens qui vivent ensemble) qu'on trouvera des réponses locales. Chacun avec sa spécificité, sans modèle unique. (...) L'ESS est l'une des réponses en matière économique pour celles et ceux qui veulent prendre en main leur destin. Avec le souci de faire ensemble. (...) Pour les collectivités et les élus, l'ESS représente un potentiel énorme à développer au service des citoyens, en matière de développement durable, de services à la personne... La réponse à ces questions naîtra du terrain. (...) L'ESS ne peut pas vouloir répondre à toutes les questions. Il faut penser aussi que d'autres ne partagent pas encore ce point de vue. Il faut aussi qu'on ait un rôle de pédagogie auprès d'eux.”*

**Christiane Bouchart**, présidente du RTEs

*“Ces journées sont l'occasion de prendre le temps pour les élus et les techniciens de s'interroger sur ce que l'on fait. (...) La signature de la déclaration commune n'est pas qu'une signature sur le papier mais témoigne bien d'une volonté des élus de travailler ensemble. (...) On va également bien plus loin que la réflexion autour de la future loi. On l'a vu aujourd'hui, on est arrivé à une volonté de dépasser les politiques sectorielles, on est arrivé à une politique de cohésion sociale, de développement de l'emploi, de développement des territoires... Voir cette dynamique et cet enthousiasme, voir qu'on peut apporter des réponses dans un monde qui traverse une crise économique forte. Voir que les collectivités se mettent dans le jeu de façon humble pour faire ensemble projet.”* La présidente a également souligné les aspects financiers qui ont été abordés à plusieurs reprises durant ces rencontres, à la fois du côté des financements apportés par l'Etat et les collectivités mais aussi, (*“et c'est un sujet qu'on pourrait proposer au conseil supérieur de l'ESS après le vote de la loi”*), sur les modes et possibilités pour les habitants et collectivités de réfléchir à une épargne citoyenne de territoire, une épargne du territoire vers le territoire. Deuxième point de réflexion à creuser : la question des indicateurs. Il est important d'échanger les expériences et témoignages, de mutualiser, voire d'enclencher un chantier national à échelle nationale sur ce sujet.

Ces rencontres seront organisées tous les ans, et seront aussi déclinées sur les territoires le 12 septembre prochain à Rennes, Nancy, Grenoble et Bordeaux. *“C'est une possibilité de mieux se connaître entre élus, et pour eux comme pour les acteurs locaux de montrer ce qu'on est capable de faire ensemble.”*